

République Française**Département du Nord****Commune de Brunémont****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE BRUNÉMONT**

SÉANCE DU 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de M. Alain DUPONT, Maire.

<p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>Du Conseil Municipal : 14 Présents : 12 Suffrages exprimés : 14</p> <p><u>Date de la convocation :</u> 24/03/2023</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 24/03/2023</p>	<p><u>PRÉSENTS :</u> Mr Alain DUPONT, Mme Dorothée LOCQUET, Mr Aurélien FAUVEAUX, Mr Aurélien DUPUIS, Mr Tom COLBE, Mr Stéphane ANCEAUX, Mr Benoît VERNIN, Mme Julie LAMPIN, Mr Dylan DARRE, Mme Marie MARONNIER, Mme Raymonde DORDAIN, Mme Patricia LELEU.</p> <p><u>ABSENTS :</u> Mr Denis PAPIN, Mme Nathalie FAUVEAUX,</p> <p><u>REPRÉSENTÉE :</u> Mme Nathalie FAUVEAUX représentée par Mme Julie LAMPIN, Mr Denis PAPIN représenté par Mme Raymonde DORDAIN</p> <p><u>PRÉSIDENTE DE SÉANCE :</u> Mr Alain DUPONT, Maire</p> <p><u>SECRETARE DE SÉANCE :</u> Mme Dorothée LOCQUET</p>
--	---

OBJET : INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de voter à main levée les indemnités du Maire et des Adjointes

Par 15 voix POUR dont 1 pouvoir

Monsieur le Maire propose :

- Pour l'indemnité du Maire :
40.3% de l'indice Brut 1027
- Pour l'indemnité des adjoints :
10.7 % de l'indice Brut 1027

Par 15 voix POUR dont 1 pouvoir

Le conseil Municipal accepte les propositions.

RENDU EXECUTOIRE
Transmis S/P publié ou notifié le
Le Maire,
A.DUPONT

Pour extrait conforme,

Le Maire,
A.DUPONT